

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil municipal tenue à huit clos le 2 juillet 2020, à 19 heures par visioconférence en contexte de pandémie, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

**Le maire :** Monsieur Donald Perron

**Les conseillers (ère) :** Monsieur Réjean Tremblay  
Monsieur Réal Émond  
Monsieur Serge Dion

**Absents :** Madame Julie Brisson  
Madame Marie-Claude Boudreault  
Monsieur Jean-Paul Giroux

**Assiste également à cette séance :** Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière

## L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2020
- 4.0 Gestion financière et administrative
  - 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de juin 2020
  - 4.2 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du projet de réfection de la rue Principale
- 5.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 6.0 Loisirs et cultures
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
  - 7.1 Demande d'appui/ Pont sur la rivière des Cèdres-Municipalité Portneuf-sur-Mer
- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
  - 8.1 Contrat déneigement MTQ saison 2020-2021
  - 8.2 Avenant #8 Inter-Cité Construction Inc.
  - 8.3 Autorisation budget mandat d'accompagnement Tetra Tech QI Inc.
- 9.0 Correspondances
- 10.0 Affaires nouvelles
  - 10.1 Demande de la Fabrique
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Levée de l'assemblée

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le conseil de la Municipalité de Longue-Rive siège en séance ordinaire, ce jeudi 2 juillet 2020 par voie de visioconférence Zoom.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur Donald Perron  
Monsieur Réal Émond  
Monsieur Serge Dion  
Monsieur Réjean Tremblay

Assistent également à la séance, par visioconférence, madame Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

À 19 :06, Monsieur le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**RÉSOLUTION  
20-07-3722**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2020**

**CONSIDÉRANT la** tenue d'une séance ordinaire du 11 juin 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**RÉSOLUTION  
20-07-3723**

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2020.

#### **DÉPOT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU MOIS DE JUIN 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 30 juin 2020;

**RÉSOLUTION  
20-07-3724**

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 102 054.57\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au et autorise le paiement des comptes dus;

**QUE** la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

### LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES JUIN 2020

2534	Bell Canada	192.67\$
2535	Bell Canada (857 route 138)	94.04\$
2536	Hydro-Québec (331 rue principale)	233.20\$
2537	Hydro-Québec (55 B rue Côté)	529.38\$
2538	Bell (ligne watt)	13.74\$
2539	Hydro-Québec (3 rue de l'Église)	1 404.53\$
2540	Hydro-Québec (55 rue côté)	383.08\$
2541	Hydro-Québec (3 rue de l'Église)	854.68\$
2542	Hydro-Québec (près du 211 rue Giroux)	310.84\$
2543	Hydro-Québec (316 rue principale)	1 593.26\$
2544	Hydro-Québec (530 rue principale)	988.52\$
2545	Vidéotron (55 rue côté)	80.89\$
2546	Bell Canada (857 route 138)	94.04\$
2547	Hydro-Québec (856 route 138)	157.59\$
2548	Hydro-Québec (10 rue Gagnon)	1 119.73\$
2549	Télus (cellulaire)	174.06\$
2550	Vidéotron (3 rue de l'Église)	371.59\$
17245	Gilles Lavoie (déplacements du 25 au 28 mai)	744.45\$
17246	Petite caisse (remboursement postes ,etc )	185.40\$
17247	Yves Lizotte (achat de visières et sonnette)	309.84\$
17248	Chantale Otis (REER )	769.76\$
17249	Gilles Lavoie (déplacement du 1 au 4 juin)	760.45\$
17250	Yves Laurencelle (frais de déplacement urbaniste)	100.00\$
17278	Maison de la Famille (aide financière fête des pères)	200.00\$
17279	Centre d'études collégiales (aide financière)	100.00\$
17280	Gilles Lavoie (semaine du 8 au 11 juin)	760.45\$
17281	Conciergerie Cathy Dufour (plancher)	2 644.43\$
17282	Serge Dion (remboursement achat de fleurs)	114.23\$
17283	SPCA Charlevoix (contrat chats errants)	2 998.55\$
17284	Gilles Lavoie (déplacement du 15 au 18 juin)	760.45\$
	Dépôt jeudi le 4 juin (paies)	6 032.12\$
	Dépôt jeudi le 11 juin (paies)	5 645.49\$
	Dépôt jeudi le 18 juin (paies)	5 609.89\$
	Dépôt jeudi le 25 juin (paies)	9 982.28\$
	<b>Total</b>	<b>46 313.63\$</b>

### CHÊQUE DE JUIN 2020

17285	Garage Jeannine Boulianne (ensemble crevaion)	23.57\$
17286	Journal HCN (offre d'emploi mécanicien)	328.83\$
17287	Louis-Philippe Lepage (pinceaux, teinture, peinture)	753.91\$
17288	MRC (quote-part, conteneur)	53 176.63\$
17289	MMQ (sinistre)	900.00\$
17290	Purolator (frais transport)	26.40\$
17291	Rénovation JMBR	778.25\$
17292	Sécuor (relais touristique, kruger, tourelle d'observation, loisirs)	101.13\$
17293	Services Info-Comm (licence, logiciels office, sauvegarde en ligne)	116.75\$

17294	Ténaquip (attache à rochet)	48.71\$
	LP Tanguay (crédit)	(-239.24\$)
	Ultima (crédit)	(-274.00\$)
	<b>TOTAL</b>	<b>55 740.94\$</b>

### **DÉPOT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du projet de réfection de la rue Principale et de la route de contournement préalablement à la séance;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal prend en considération les comptes à payer pour ledit projet;

**RÉSOLUTION  
20-07-3725**

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 648 460.92\$;

### **PROJET RUE PRINCIPALE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES JUIN 2020**

Intercité Construction Inc. (décompte #9)	610 159.59\$
Intercité Construction Inc. (décompte #10)	31 975.31\$
Tetra Tech (facture 60662572)	2 601.88\$
Pharmacie Myriam Tremblay (factures 06 et 46)	2 490.36\$
Plomberie Conrad Martel (6197)	1 233.78\$
<b>TOTAUX</b>	<b>648 460.92\$</b>

**QUE** le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur;

**QUE** la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

### **DEMANDE D'APPUI / PONT SUR LA RIVIÈRE DES CÈDRES-MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Portneuf-sur-Mer a adopté lors de sa séance du 10 juin dernier, une résolution appuyant la demande du Comité du chemin Forestier de Portneuf-sur-Mer pour le projet de réfection du pont sur la rivière des Cèdres et demande à la Municipalité de Longue-Rive, un appui considérant que ledit pont est également utilisé par les gens de Longue-Rive;

**RÉSOLUTION  
20-07-3726**

**EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil informe la Municipalité de Portneuf-sur-Mer qu'elle est favorable avec le projet de restauration du pont sur la rivière des Cèdres administré par le Comité du chemin Forestier de Portneuf-sur-Mer et la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.

#### **CONTRAT DÉNEIGEMENT MTQ SAISON 2020-2021**

**RÉSOLUTION  
20-07-3727**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil autorise la directrice générale à signer le contrat de déneigement no 6709-20-4909 avec le Ministère des Transports pour la saison hivernale 2020-2021 au prix de 71 512\$ plus les taxes applicables pour la rue Principale, de la Chute et de la Caserne, selon l'option d'une année et renouvelable pour deux périodes additionnelles.

#### **AVENANT #8 INTERCITÉ CONSTRUCTION Inc.**

**RÉSOLUTION  
20-07-3728**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil approuve les avis de changements ci-dessous relatifs aux travaux exécutés par Intercité Construction Inc., dans le cadre du projet Aqueduc, voirie et assainissement des eaux usées rue Principale, conformément à l'approbation de la firme d'ingénierie en surveillance SNC Lavalin, sans aucun délai supplémentaire quant à l'échéance du chantier :

- **Avis de changement numéro 008 ;** Travaux supplémentaires pour dynamitage de roc non prévu et payable à 100% par le MTQ **15 715.33\$**

#### **AUTORISATION BUDGET MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT TETRA TECH QI Inc.**

**ATTENDU QU'**en vertu du contrat signé en date du 27 mars 2019, l'article 10 prévoit que le Concepteur doit aviser la municipalité par écrit sans délai à chaque fois, qu'il cumule des honoraires et déboursés engagés représentant 5000\$ en plus des taxes applicables ;

**RÉSOLUTION  
20-07-3729**

**PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil entérine le montant de 10 000\$ d'honoraires supplémentaires autorisé par la directrice générale à Tetra tech QI Inc. dans le cadre du suivi du mandat de concepteur dans le cadre

du projet de réfection de la rue Principale portant le total alloué à 84 000\$.

### **DEMANDE DE LA FABRIQUE ST-PAUL DE LONGUE-RIVE**

ATTENDU QUE suite aux mesures de distanciation mise en place par la santé publique dans le contexte de la pandémie actuel, la Fabrique St-Paul de Longue-Rive demande à la Municipalité, la possibilité d'avoir accès à la salle des loisirs pour les rencontres familiales lors des décès;

**RÉSOLUTION  
20-07-3730**

**PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil accorde la gratuité pour la location de la salle des loisirs, attendu que seul le temps consacré et les coûts de la rémunération de l'employé municipal sera facturé à la Fabrique et ce, durant la période de la pandémie et des mesures mises en place par la Santé publique du Québec.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été reçue par écrit.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**RÉSOLUTION  
20-07-3731**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal déclare la séance close à 19 :16.

### **SIGNATURE**

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Donal Perron, Maire

---

Chantale Otis, Directrice générale  
et secrétaire-trésorière